

**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE



États financiers
au 30 avril 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 31

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École »), qui comprennent la situation financière au 30 avril 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 27 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement						Total	
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2023	2022	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec	127 209	121 300			10 966	6 385	138 175	127 685
Subventions du gouvernement du Canada	5 943	5 571					5 943	5 571
Droits de scolarité	49 133	47 539					49 133	47 539
Cotisations des étudiants – CEPSUM	1 453	1 395			1 450	1 376	2 903	2 771
Ventes de produits et de services	651	587	1 513	1 185	4 779	4 471	6 943	6 243
Frais généraux de contrats de recherche	2 601	3 054			1 733	2 635	4 334	5 689
Produits nets de placements	2 782	531					2 782	531
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal	196	170			572	475	768	645
Autres	27	187			260	142	287	329
	189 995	180 334	1 513	1 185	19 760	15 484	211 268	197 003
Charges								
Enseignement régulier	96 891	95 654					96 891	95 654
Recherche et enseignement	4 763	5 029			16 685	7 349	21 448	12 378
Bibliothèque	4 440	4 236					4 440	4 236
Informatique et audiovisuel	8 744	8 683					8 744	8 683
Administration générale	26 294	24 260					26 294	24 260
Ressources matérielles	20 193	19 176					20 193	19 176
Services à la collectivité	2 689	2 272			3 939	2 874	6 628	5 146
Placement étudiant	2 572	2 593					2 572	2 593
Services aux étudiants	2 582	2 778			1 349	2 178	3 931	4 956
Entreprises auxiliaires			1 422	1 208			1 422	1 208
Retraites anticipées	713	783					713	783
Ajustement pour avantages sociaux futurs	235	(193)					235	(193)
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	2 489	4 651			(2 489)	(4 651)		
	172 605	169 922	1 422	1 208	19 484	7 750	193 511	178 880
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 390	10 412	91	(23)	276	7 734	17 757	18 123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec			4 679	4 793			142 854	132 478
Subventions du gouvernement du Canada							5 943	5 571
Droits de scolarité							49 133	47 539
Cotisations des étudiants – CEPsum							2 903	2 771
Ventes de produits et de services							6 943	6 243
Frais généraux de contrats de recherche							4 334	5 689
Produits nets de placements							2 782	531
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal							2 927	2 477
Apports – gouvernement du Québec	2 159	1 832						
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)	2 028	1 092	11 509	11 958			13 537	13 050
Autres	8 924	9 995	760	763			9 684	10 758
Apports – gouvernement du Canada	35 592	34 901	5 722	5 486			41 314	40 387
Apports – autres	33 715	35 416	1 780	1 379			35 495	36 795
Autres			89	52	3	2	379	383
	82 418	83 236	24 539	24 431	3	2	318 228	304 672
Charges								
Enseignement régulier							96 891	95 654
Recherche et enseignement	77 293	79 024					98 741	91 402
Bibliothèque							4 440	4 236
Informatique et audiovisuel							8 744	8 683
Administration générale							26 294	24 260
Ressources matérielles							20 193	19 176
Services à la collectivité	3 090	3 120					9 718	8 266
Placement étudiant							2 572	2 593
Services aux étudiants	2 035	1 092					5 966	6 048
Entreprises auxiliaires							1 422	1 208
Retraites anticipées							713	783
Ajustements pour avantages sociaux futurs							235	(193)
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			4 679	4 793			4 679	4 793
Amortissement des immobilisations corporelles			21 989	21 249			21 989	21 249
Amortissement des actifs incorporels			1 522	2 051			1 522	2 051
Autres			576	800	168		744	800
	82 418	83 236	28 766	28 893	168	–	304 863	291 009
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	–	–	(4 227)	(4 462)	(165)	2	13 365	13 663
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 5)			27	(74)			27	(74)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	(4 200)	(4 536)	(165)	2	13 392	13 589

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2023	2022	Entreprises auxiliaires (note 4)		Fins particulières		2023	2022
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Solde déjà établi	(78 960)	(72 693)	295	119	24 230	17 738	(54 435)	(54 836)
Modifications comptables (note 2)	(1 441)						(1 441)	
Solde redressé	(80 401)	(72 693)	295	119	24 230	17 738	(55 876)	(54 836)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 390	10 412	91	(23)	276	7 734	17 757	18 123
Réévaluations et autres éléments du régime de retraite	12 286	(7 688)					12 286	(7 688)
	(50 725)	(69 969)	386	96	24 506	25 472	(25 833)	(44 401)
Virements interfonds (note 6)	(14 880)	(8 991)	(65)	199	(1 097)	(1 242)	(16 042)	(10 034)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(65 605)	(78 960)	321	295	23 409	24 230	(41 875)	(54 435)
	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Solde déjà établi			37 038	31 540	165	163	(17 232)	(23 133)
Modifications comptables (note 2)							(1 441)	
Solde redressé	–	–	37 038	31 540	165	163	(18 673)	(23 133)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(4 200)	(4 536)	(165)	2	13 392	13 589
Réévaluations et autres éléments du régime de retraite							12 286	(7 688)
			32 838	27 004	–	165	7 005	(17 232)
Virements interfonds (note 6)			16 042	10 034				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	–	–	48 880	37 038	–	165	7 005	(17 232)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	13 392	13 589
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 989	21 249
Amortissement des actifs incorporels	1 522	2 051
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(19 771)	(27 387)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	(27)	74
Variation nette de l'ajustement pour avantages sociaux futurs	235	(193)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	3 283	(6 138)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>20 623</u>	<u>3 245</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements dans des filiales en propriété exclusive		
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(31 813)	(27 905)
Acquisition d'actifs incorporels		(330)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(31 813)</u>	<u>(28 235)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	10 027	8 262
Billets à payer	8 102	14 248
Remboursements de billets à payer	(16 046)	(17 233)
Subventions à recevoir du MES	(152 781)	(174 286)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	177 363	207 885
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>26 665</u>	<u>38 876</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 475	13 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>69 710</u>	<u>55 824</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>85 185</u></u>	<u><u>69 710</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	85 687	68 905
Fonds de dépôt	899	805
Découvert bancaire	(1 401)	
	<u><u>85 185</u></u>	<u><u>69 710</u></u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire à long terme.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal
Situation financière

au 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse		990	18 578	18 483	67 109	49 092		340	85 687	68 905
Fonds de dépôt	899	805							899	805
Comptes clients et autres créances (note 7)	10 541	9 016	4 045	5 586					14 586	14 602
Subventions à recevoir (note 8)	18 941	11 369	311	14 877	18 003	17 499			37 265	43 745
Frais payés d'avance	685	484	291	106					976	590
	31 066	22 664	23 225	39 052	85 112	66 591	-	340	139 403	128 647
Long terme										
Subvention à recevoir du MES					340 750	187 969			340 750	187 969
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 5)					2 612	2 585			2 612	2 585
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	7 798	10 095	61 616	54 546						
Immobilisations corporelles (note 9)					291 873	282 049			291 873	282 049
Actifs incorporels (note 10)					1 260	2 782			1 260	2 782
	38 864	32 759	84 841	93 598	721 607	541 976	-	340	775 898	604 032
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	1 401								1 401	
Emprunts bancaires (note 11)					18 289	8 262			18 289	8 262
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	27 810	25 298	6 901	6 271	5 778	4 325			40 489	35 894
Produits reportés	1 021	779							1 021	779
Apports reportés (note 13)			77 940	87 327					77 940	87 327
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					16 654	16 045			16 654	16 045
	30 232	26 077	84 841	93 598	40 721	28 632	-	-	155 794	148 307
Long terme										
Apports reportés (note 13)					408 285	250 693			408 285	250 693
Dus interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement					69 414	64 466		175		
Billets à payer (note 14)					149 919	158 472			149 919	158 472
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 15)					4 388	2 675			4 388	2 675
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 16)	50 507	61 117							50 507	61 117
	80 739	87 194	84 841	93 598	672 727	504 938	-	175	768 893	621 264
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevé d'affectations	(65 605)	(78 960)						165	(65 605)	(78 795)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 17)	23 730	24 525			16 070	7 937			39 800	32 462
Investi en immobilisations					32 810	29 101			32 810	29 101
	(41 875)	(54 435)	-	-	48 880	37 038	-	165	7 005	(17 232)
	38 864	32 759	84 841	93 598	721 607	541 976	-	340	775 898	604 032

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} mai 2022, l'École a appliqué les modifications apportées au chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent notamment à retirer la possibilité de recourir à une évaluation établie aux fins de la capitalisation pour les régimes à prestations définies sans exigence d'évaluation établie aux fins de la capitalisation.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, ont été appliquées rétrospectivement, mais sans retraitement des états financiers de l'exercice antérieur présenté aux fins de comparaison. Tout ajustement doit être porté au solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice courant.

L'application de ces modifications a entraîné, au 1^{er} mai 2022, une augmentation de 1 441 000 \$ du passif au titre des avantages sociaux futurs et une augmentation du solde d'ouverture négatif du solde de fonds du fonds de fonctionnement du même montant.

Apports reportés

Selon ses méthodes comptables antérieures, l'École comptabilisait sur la base de leur montant net le solde des subventions à recevoir à long terme concernant des immobilisations financées ou devant être financées par des emprunts et pour lesquelles des travaux ont été réalisés et des apports reportés afférents aux immobilisations en résultant. L'École a retraité ses états financiers des périodes antérieures afin de comptabiliser ces subventions à recevoir en tant qu'actif (pour leur montant brut) lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Cette modification a donné lieu, pour le fonds d'immobilisations, au 30 avril 2022, à une augmentation des subventions à recevoir à court terme de 16 095 000 \$ et des subventions à recevoir du MES à long terme de 163 556 000 \$ ainsi qu'une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 179 601 000 \$.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. et de présenter des états financiers non consolidés seulement. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 5.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte, en premier lieu, de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

Comptabilité par fonds

Aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information financière, les fonds suivants ont été établis afin de répondre aux besoins du MES et de l'École :

- Le fonds de fonctionnement présente les produits provenant de la vente de biens et de services qui permettent l'atteinte des objectifs de l'École, les charges liées à ses activités de fonctionnement ainsi que les actifs et passifs afférents. Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École;
- Le fonds avec restrictions présente les produits qui font l'objet d'une affectation d'origine externe autre que les dotations et les produits affectés à l'acquisition d'immobilisations, les charges liées à ces activités ainsi que les actifs et passifs afférents. Ce fonds est principalement utilisé pour les activités liées à la recherche;
- Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels;
- Le fonds de dotation présente les ressources grevées d'une affectation faisant en sorte que l'École est tenue de les maintenir en permanence.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'École qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'École provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum de 10 ans
Réacteur nucléaire	30 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Autre équipement	15 ans
Logiciels	3 à 5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'École offre à ses employés admissibles :

- un régime de retraite à prestations définies, soit le Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique;
- un programme surcomplémentaire de retraite offert à la haute direction de l'École, un programme surcomplémentaire de retraite offert aux professeurs de l'École et un programme de préretraite, tous des régimes à prestations définies (appelés collectivement ci-après « les autres régimes »).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'École comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'École détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Le solde de l'obligation du régime de retraite est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'École. L'École comptabilise au bilan son obligation à l'égard de ce régime de retraite déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value.

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'École.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent à la différence entre le rendement réel des actifs du régime de retraite et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies, aux gains et pertes actuariels, à l'incidence de la provision pour moins-value (s'il y a lieu) dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'École en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. L'École comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectations d'origine externe, celle-ci est virée aux produits, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations corporelles ou de tels actifs incorporels de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations corporelles ou de tels actifs incorporels sont reportés et constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits provenant d'autres sources

Les produits provenant d'autres sources sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

- Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM :

Les droits de scolarité et les cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues au titre de ces droits et de ces cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice ultérieur à la date des états financiers sont présentées à titre de produits reportés;

- Ventes de produits et de services :

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services, puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés;

- Frais généraux de contrats de recherche :

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'elles financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices ultérieurs est présentée à titre de produits reportés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Autres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les dépôts de fonds dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

4 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

	2023		
	Reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	237	58	295
Produits	785	728	1 513
Charges	593	829	1 422
Insuffisance des produits par rapport aux charges	192	(101)	91
Virements interfonds	(65)		(65)
Soldes de fonds à la fin	364	(43)	321
	2022		
	Reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	283	(164)	119
Produits	489	696	1 185
Charges	497	711	1 208
Excédent des produits par rapport aux charges	(8)	(15)	(23)
Virements interfonds	(38)	237	199
Soldes de fonds à la fin	237	58	295

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Presses internationales Polytechnique Inc.	524	530
Polyvalor, société en commandite	<u>2 088</u>	<u>2 055</u>
	<u><u>2 612</u></u>	<u><u>2 585</u></u>

Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres, et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1^{er} juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique Inc., à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société pour un montant de 339 266 \$.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	530	619
Participation aux résultats de la filiale	<u>(6)</u>	<u>(89)</u>
Solde à la fin	<u><u>524</u></u>	<u><u>530</u></u>

Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique. Cette filiale a été constituée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation qu'elle détient dans des entreprises.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A » d'une valeur globale de 2 500 000 \$ et 32 500 parts de catégorie « C » d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	2 055	2 040
Participation aux résultats de la filiale	<u>33</u>	<u>15</u>
Solde à la fin	<u><u>2 088</u></u>	<u><u>2 055</u></u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des deux filiales de l'École sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative entre les méthodes comptables de l'École et celles de ses filiales.

Aucun événement ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle de la filiale Polyvalor, société en commandite. Les états financiers résumés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite, respectivement, aux 30 avril 2023 et 2022, aux 30 juin 2023 et 2022 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Actif	603	582	3 545	3 594
Passif	79	53	1 457	1 539
Capital et surplus				
Capital			9 450	9 450
Surplus (déficit)	524	530	(7 362)	(7 395)
Capital et surplus	524	530	2 088	2 055
	603	583	3 545	3 594
Résultats				
Produits	388	427	293	272
Charges	394	516	260	257
Bénéfice net (perte nette)	(6)	(89)	33	15
Surplus (déficit) au début	530	619	(7 395)	(7 410)
Surplus (déficit) à la fin	524	530	(7 362)	(7 395)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(24)	(170)	125	(30)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	24	170	(164)	71
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	-

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement	2 624	3 291
Sommes pour assurer le financement de projets majeurs d'investissement	12 188	3 458
Contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement	1 230	3 285
	<u>16 042</u>	<u>10 034</u>

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
MES (a)	4 311		4 311	4 316
Droits de scolarité (b)	1 659		1 659	1 605
Comptes clients	653	4 045	4 698	6 246
Autres	3 918		3 918	2 435
	<u>10 541</u>	<u>4 045</u>	<u>14 586</u>	<u>14 602</u>

- (a) Les sommes à recevoir du MES correspondent aux montants liés aux ajustements de la clientèle. Aux 30 avril 2023 et 2022, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MES à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MES.
- (b) Les droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 346 752 \$ (1 090 146 \$ au 30 avril 2022).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2023			2022
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds avec restrictions \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Total \$
Gouvernement du Québec				
MES (a)	18 941		18 003	12 583
Autres				3 745
Canada		311		11 132
Autres				240
	18 941	311	18 003	37 255
				27 700

(a) Au 30 avril 2023, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 9 683 627 \$ (9 692 642 \$ au 30 avril 2022) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date. Après la fin de l'exercice, cette somme a été encaissée.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	9 856		9 856	9 856
Améliorations des terrains et services généraux	4 736	4 102	634	871
Bâtiments	179 911	83 978	95 933	99 374
Améliorations majeures aux bâtiments	168 210	59 482	108 728	108 938
Améliorations locatives	4 250	375	3 875	105
Réacteur nucléaire	3 460	1 352	2 108	497
Équipement informatique	6 437	3 010	3 427	3 020
Mobilier et équipement de bureau	2 290	799	1 491	628
Équipement de communication multimédia	1 067	588	479	673
Matériel roulant	189	29	160	60
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	94 553	45 101	49 452	48 027
Réseau de télécommunications	4 804	2 624	2 180	2 664
Autre équipement	6 029	3 055	2 974	3 008
Dépôt pour des acquisitions	187		187	
Projets en cours	10 389		10 389	4 328
	496 368	204 495	291 873	282 049

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

10 - ACTIFS INCORPORELS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	3 626	2 366	1 260	2 782

11 - EMPRUNTS BANCAIRES - FONDS D'IMMOBILISATIONS

Au 30 avril 2023, l'École dispose de cinq marges de crédit auprès de Financement Québec pour les projets d'investissement financés par le MES, portant intérêt au taux moyen des Bons du Trésor du Québec à trois mois majoré de 0,02 % (4,51 % (1,32 % au 30 avril 2022)). Le montant total autorisé pour chacune des marges de crédit est présenté dans ci-dessous :

	Montant total autorisé	2023	2022
	\$	\$	\$
Enveloppes normalisées – maintien d'actifs	25 714	3 555	6 838
Enveloppes normalisées – ressources informationnelles	4 250	763	573
Enveloppes normalisées – investissement	71 700	5 708	
Projets FQRNT	343	29	58
Projets FCI	8 172	8 234	793
	110 179	18 289	8 262

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

				2023	2022
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo-bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 376	2 934	5 727	17 037	14 014
Salaires et charges sociales à payer	19 281	3 967	51	23 299	21 703
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	153			153	177
	27 810	6 901	5 778	40 489	35 894

Il n'y aucune somme à remettre à l'État au 30 avril 2023 (aucune au 30 avril 2022).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

13 - APPORTS REPORTÉS

			<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	87 327	250 693	338 020	152 634
Modification comptable (note 2)				179 601
Montants constatés aux résultats				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		(19 771)	(19 771)	(27 387)
Produits de recherche	(82 418)		(82 418)	(83 236)
Montants reçus ou à recevoir au cours de l'exercice				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		177 363	177 363	28 284
Projets de recherche	73 031		73 031	88 124
Solde à la fin	<u>77 940</u>	<u>408 285</u>	<u>486 225</u>	<u>338 020</u>

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Améliorations des terrains et services généraux	7	7
Bâtiments	19 916	20 017
Améliorations majeures aux bâtiments	20 708	21 163
Équipement informatique	1 048	1 041
Équipement de communication multimédia	1	1
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	27 238	27 032
Mobilier et équipement de bureau	55	55
Autre équipement	845	842
Matériel roulant	1	1
	<u>69 819</u>	<u>70 159</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

13 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	940	933
Afférents aux subventions à recevoir à long terme		
MES	<u>337 526</u>	<u>179 601</u>
	<u>408 285</u>	<u>250 693</u>

14 - BILLETS À PAYER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts de 4,523 %, versements en capital annuels de 337 200 \$ et un versement final de 337 200 \$ en novembre 2041	6 744	
Intérêts de 3,824 %, versements en capital annuels de 102 000 \$ et un versement final de 102 000 \$ en novembre 2027	510	
Intérêts de 3,824 %, versements en capital annuels de 169 600 \$ et un versement final de 169 600 \$ en novembre 2027	848	
Intérêts de 2,592 %, versements en capital annuels de 482 100 \$ et un versement final de 482 100 \$ en octobre 2041	9 159	9 642
Intérêts de 2,428 %, versements en capital annuels de 218 133 \$ et un versement final de 218 133 \$ en octobre 2036	3 054	3 272
Intérêts de 1,499 %, versements en capital annuels de 266 780 \$ et un versement final de 266 780 \$ en octobre 2026	1 067	1 334
Intérêts de 3,238 %, versements en capital annuels de 408 000 \$ et un versement final de 408 000 \$ en décembre 2043	8 560	8 968
Intérêts de 1,954 %, versements en capital annuels de 382 000 \$ et un versement final de 382 000 \$ en novembre 2040	6 879	7 261
Intérêts de 2,439 %, versements en capital annuels de 305 000 \$ et un versement final de 305 000 \$ en octobre 2039	5 188	5 493
Intérêts de 1,71 %, versements en capital annuels de 296 000 \$ et un versement final de 296 000 \$ en novembre 2035	3 850	4 146
Intérêts de 2,346 %, versements en capital annuels de 292 000 \$ et un versement final de 292 000 \$ en octobre 2034	3 509	3 801
Intérêts de 4,94 %, versements en capital annuels de 590 000 \$ et un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	7 670	8 260
Intérêts de 3,536 %, versements en capital annuels de 480 000 \$ et un versement final de 2 880 000 \$ en juin 2034	8 160	8 640
Intérêts de 3,149 %, versements en capital annuels de 420 000 \$ et un versement final de 2 940 000 \$ en juin 2034	7 560	7 980

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

14 - BILLETS À PAYER (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts de 3,511 %, versements en capital annuels de 203 000 \$ et un versement final de 346 000 \$ en mars 2034	2 371	2 574
Intérêts de 2,32 %, versements en capital annuels de 1 467 000 \$ et un versement final de 1 632 000 \$ en octobre 2033	16 299	17 766
Intérêts de 2,684 %, versements en capital annuels de 1 490 000 \$ et un versement final de 2 620 000 \$ en mars 2029	10 068	11 558
Intérêts de 2,609 %, versements en capital annuels de 2 632 000 \$ et un versement final de 19 462 000 \$ en septembre 2027	29 987	32 619
Intérêts de 2 %, versements en capital annuels de 3 603 000 \$ et un versement final de 2 162 000 \$ en décembre 2026	12 971	16 574
Intérêts de 2,149 %, versements en capital annuels de 335 000 \$ et un versement final de 5 365 000 \$ en septembre 2026	6 371	6 707
Intérêts de 2,408 %, versements en capital annuels de 1 832 000 \$ et un versement final de 9 225 000 \$ en septembre 2026	14 721	16 552
Intérêts de 0,769 %, versements en capital annuels de 342 000 \$ et un versement final de 342 000 \$ en novembre 2025	1 027	1 370
	166 573	174 517
Tranche échéant à moins de un an	16 654	16 045
	149 919	158 472

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

14 - BILLETS À PAYER (suite)

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
30 avril 2024	16 654
30 avril 2025	16 653
30 avril 2026	16 653
30 avril 2027	27 295
30 avril 2028	27 106
Exercices ultérieurs	62 212

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit pour ce qui est de la distinction entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur les emprunts à court terme	137	170
Intérêts sur les emprunts à long terme	4 542	4 623
	<u>4 679</u>	<u>4 793</u>

15 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Réacteur nucléaire

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaire de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, L'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant le 30 avril 2027.

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des charges réelles. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des charges réelles.

Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice, le montant total estimé des flux de trésorerie est de 5 385 000 \$ (2 728 000 \$ au 30 avril 2022) et l'échéancier prévu du paiement des flux de trésorerie est en 2027.

Le charge de désactualisation de l'obligation est de 53 000 \$ pour l'exercice (52 000 \$ en 2022). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre de l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement en 2022). La durée de vie utile du réacteur nucléaire est estimée à 30 ans.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

15 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la CCSN à titre de garantie pour les débours futurs liés aux charges de démantèlement. Ainsi, aux termes de l'entente avec la CCSN, l'École devra effectuer des versements pour qu'en 2041, 5 385 000 \$ soient disponibles en garantie financière. Ce montant peut être exigé par la Commission canadienne de sûreté nucléaire jusqu'à ce que cette entente soit résiliée ou remplacée.

Suivant la mise à jour des coûts de démantèlement et du calendrier des travaux, l'obligation mise hors service du réacteur nucléaire a été augmenté de 1 660 000 \$ pour passer à 4 388 000 \$. L'augmentation de ce passif et de l'actif correspondant a été enregistré au 30 avril 2023.

Autres

Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'École concernent le désamiantage d'un de ses bâtiments. Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'École n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation

16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'École offre des régimes de retraite et d'autres régimes définies à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée respectivement pour le régime de retraite à prestations définies et les autres régimes en date du 31 décembre 2022 et du 30 avril 2021 respectivement.

Régime de retraite à prestations définies

L'École offre un régime de retraite à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations définies est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	697 286	689 154
Juste valeur des actifs du régime	652 575	632 968
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	44 711	56 186

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Autres régimes

L'École offre également des autres régimes qui consiste en de l'assurance vie de base viagère et obligatoire, de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans, de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire, et de l'assurance accident viagère et facultative.

La situation de capitalisation des autres régimes s'établit comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>5 796</u>	<u>4 931</u>
Sommaire des avantages sociaux futurs		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Situation de capitalisation		
Obligations au titre des prestations définies	703 082	694 085
Juste valeur des actifs du régime	<u>652 575</u>	<u>632 968</u>
Déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>50 507</u>	<u>61 117</u>
Charge nette au titre d'avantages sociaux futurs		
Régime de retraite à prestations définies	14 986	14 529
Autres régimes	<u>608</u>	<u>558</u>
	<u>15 594</u>	<u>15 087</u>

17 - SOLDES DE FONDS – GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fluctuations futures du régime de retraite	(5 274)	(6 766)
Maintien des infrastructures de recherche	195	110
Activités internes liées à la recherche et à l'enseignement	17 298	20 339
Fonds d'éducation pour la formation continue et cours sur mesure	985	765
Fonds d'appui à l'enseignement	442	633
Activités internes liées à la collectivité	2 453	2 527
Activités internes liées aux services aux étudiants	1 813	1 237
Réserve spéciale pour projets d'immobilisations	153	313
Remplacements d'immobilisations	301	345
Mise en place du plan stratégique	3 695	4 546
Transformation numérique	1 348	
Réserve spéciale COVID-19		181
Entreprises auxiliaires	321	295
	<u>23 730</u>	<u>24 525</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

17 - SOLDES DE FONDS – GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Placement dans Polyvalor, société en commandite	2 088	2 055
Placement dans Presses internationales Polytechnique Inc.	524	530
Projets majeurs d'investissement	13 458	5 352
	<u>16 070</u>	<u>7 937</u>
	<u>39 800</u>	<u>32 462</u>

18 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Presses internationales Polytechnique Inc.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Service de reprographie (a)	12	5
Honoraires de gestion (a)	25	28

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats au poste Ventes de produits et de services dans le fonds de fonctionnement.

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal

La Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions et de regrouper les diplômés de l'École dans le but de créer et d'entretenir le sentiment de fierté et d'appartenance de ses membres à l'égard de l'École. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'École a versé un montant de 950 000 \$ (650 000 \$ en 2022) à la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal.

Au cours de l'exercice, l'École a reçu un montant de 5 081 000 \$ (3 817 000 \$ en 2022) de la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal à titre de contributions pour différentes activités.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

19 - ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2023, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et à des contrats de services totalisant 31 670 700 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 7 770 000 \$. Ces commandes non exécutées d'achat de biens et ces contrats de services viennent à échéance jusqu'en avril 2025.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 30 027 000 \$ en 2024, 795 700 \$ en 2025 et à 848 000 \$ en 2024.

De plus, un virement du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations, d'une somme de 7 642 000 \$, doit avoir lieu pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2023, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années.

20 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à la situation financière. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le fonds de dépôt et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt. Le risque lié aux billets est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

20 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et de services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros. Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2023		2022	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	389	438	301	396
Euros	17	26	25	43

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à la situation financière.